



Déclaration FPMA – CAPA Hors classe, CFP, Postes adaptés

Nous avons déjà beaucoup communiqué à ce sujet mais vu la gravité de la situation, nous ne pouvons débiter cette déclaration sans évoquer à nouveau les heures sombres que vivent les PsyEN EDO. Entre le projet de loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » actuellement dans les circuits parlementaires et les annonces aberrantes de fermetures de CIO, prenant diverses formes selon les scénarii du MEN, la tâche des élus du personnel à se concentrer sur la gestion de carrière des collègues est ardue ! La logique du Ministère nous échappe : il annonce vouloir supprimer les CIO alors même qu'il se repose sur eux pour, entre autres, gérer les difficultés générées par Parcoursup, au travers d'un numéro vert et du suivi demandé par les CAAES. C'est un profond sentiment de mépris qui est actuellement ressenti par la profession, ainsi qu'un sentiment d'absence de soutien de la hiérarchie, comme cela avait déjà été perçu lors des fusions des CIO du Nord. Aujourd'hui plusieurs sujets sont à l'ordre du jour.

Sur le plan des mutations dans notre académie, les équipes de psychologues avaient de grandes attentes concernant cette année. En effet, avec 2 promotions parallèles de stagiaires pour les EDO une nouvelle formation sur Lille pour les EDA et un plus large calibrage à l'inter, 2018 restera une année marquante. Marquante mais pas suffisante puisque ce mouvement laissera encore 8 postes vacants chez les EDA mais 36 chez les EDO.... avec des CIO toujours autant déficitaires, Sambre- Avesnois en tête, laissant les équipes dans des conditions de travail lourdement atteintes, ne serait-ce que dans le temps imparti à l'accompagnement des nouveaux/nouvelles collègues contractuel.les. Avec la forte baisse du nombre de postes au concours cette année, ceci ne s'améliorera pas ! Au regard des besoins sur le terrain, tout en reconnaissant l'implication et l'efficacité des collègues non-titulaires, nous réaffirmons que la reprise conséquente du recrutement de Psychologues de l'Éducation Nationale titulaires au niveau national est une véritable urgence pour préserver la santé des collègues, actuellement mise à mal mais également l'accompagnement efficace des jeunes. Le gouvernement estime notre système, pourtant envié par des pays voisins, inefficace. Pourquoi ne pas déjà lui allouer les moyens suffisants pour fonctionner correctement ?

Nous constatons (amèrement) que les besoins en remplaçants ne sont toujours pas pris en compte, cette négligence ayant pour conséquence une réelle souffrance pour les collègues qui, revenant de congé maladie par exemple, voient leur charge de travail amplifiée et, de ce fait, se trouvent en situation d'épuisement!

- Au niveau logistique, le mouvement EDA a souffert d'une inadaptation du logiciel second degré aux besoins du 1^{er} degré. Depuis toujours et jusqu'en 2017, les psychologues dits « scolaires » demandaient un RAD en école primaire, ce qui obligeait les communes à fournir un équipement et à mettre à disposition un bureau et son aménagement, permettait un accès au vivier 1 pour candidater à la classe exceptionnelle si rattachement à une école située en éducation prioritaire, et avait des incidences sur le remboursement des frais de déplacement par rapport à une affectation seule en circonscription. Dans un courrier adressé à la DGRH, notre organisation syndicale a demandé puis obtenu le retour vers un RAD en école primaire pour le mouvement 2019 (courrier en annexe).

- Au niveau de la mise en œuvre du mouvement, les psychologues EDA ont du assimiler les nuances entre vœu précis/vœu large et les bonifications s'y rapportant... ou pas, sachant également que c'est maintenant l'ancienneté sur le poste qui est prise compte, non plus l'ancienneté dans la fonction. La FSU s'est montrée d'autant plus présente dans l'accompagnement des collègues. Au vu de ces changements, il n'est pas sûr que certaines de leurs stratégies choisies aient été les plus pertinentes.
- Au niveau des moyens : pour le 59, les postes se répartissant sur deux circonscriptions (donc avec un RAD sur deux écoles (50% + 50%)) ont subi une modification puisque l'un a été transformé en BMP (ne correspondant pas au cadre du BOP140) puis est réapparu avec un RAD unique, le second a été d'emblée rattaché à une seule circonscription, ce qui n'est pas sans poser problème sur le terrain. Pour le 62, 3 postes ont été fermés pour transformation en postes d'enseignant-référent : considère t-on que les psychologues EDA sont en surnombre dans le Pas-de-Calais ? 2 contractuelles ont été embauchées, ce qui constitue une première dans l'histoire du premier degré de l'académie, première qui n'est pas sans nous inquiéter, notre organisation syndicale ne prônant ni la précarité des emplois, ni l'absence de formation mais des moyens pour assurer un service public de qualité.

Cette année,

- pour les EDA : 22 demandes de mutations seront satisfaites pour 31 demandeurs (70.9% de satisfaction) dont 8 sur un vœu 1
- pour les EDO : 30 demandes de mutations seront satisfaites pour 40 demandeurs (75% de satisfaction) dont 18 sur vœux 1.

Au regard des divers éléments, il est plus aisé d'obtenir un premier vœu chez les EDO mais il faut bien entendu prendre en compte le fait qu'il y ait davantage de stagiaires dans cette valence.

En ce qui concerne le TA à la Hors Classe aujourd'hui étudié, nous sommes satisfaits d'observer que nos propositions d'équilibrage entre EDA et EDO ont été reprises. Dans la perspective de la classe exceptionnelle et du fait que tous les agents doivent parcourir leur carrière sur les 2 grades, il nous semble important que soit promu.es exclusivement des collègues au 11^{ème} échelon avec déjà une certaine ancienneté et, surtout, les collègues les plus âgé.es. Concernant la liste complémentaire, nous souhaitons des éclairages quant aux critères retenus pour émettre les propositions. Parfois, il est question de l'âge, ce que nous encourageons, parfois non et ceci notamment pour les EDA (il y a notamment la situation d'une collègue en reste, née en 59 et au 11^{ème} échelon depuis un an). Enfin, au regard de l'histoire, il reste regrettable d'avoir un même contingent à répartir entre EDA et EDO au regard de l'inégalité de toujours subie par les EDO n'ayant jamais bénéficié de la HC en tant que Co-Psy.

Concernant les congés pour formation professionnelle, nous aimerions avoir des indications concernant la répartition EDA/EDO des contingents.